

IP Lorraine

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

La voix de FO en Lorraine



Compte rendu FO du 27 mai 2026



En préalable, FO constate qu'une nouvelle fois, dans leur compte rendu, nos collègues des 2 autres syndicats persistent à traiter les élus FO avec mépris, à ne pas mentionner leur présence dans l'instance, et à s'appropriier les points demandés, comme si il ne s'agissait que des leurs. Quel but ? Vous faire croire que les élus FO n'existent pas dans cette instance ?

Le 20 mai dernier, FO leur demandait une nouvelle fois de cesser ces pratiques. Ce mail est resté sans réponse, et la seule « réponse » a été leur dernier compte rendu, dans lequel ils persistent.

La Lorraine est la seule instance où les élus FO rencontrent de telles difficultés pour exercer leur mandat, et notre syndicat a donc décidé de porter le sujet au niveau de la direction du Dialogue Social.

Point 1 : L'Expérimentation "vidéos verticales"

Le constat a été fait qu'il y avait eu au mois de mai un grand nombre de vidéos montées via des téléphones.

Était-ce une volonté ? « Non » nous a t'on répondu .

Un encouragement ? « Oui, à partir du moment où il n'y en avait pas beaucoup, et qu'il y avait un souhait de tester aussi ces options là ! ». En tous cas, cela se fait au cas par cas, en fonction des sujets.

Quel bilan ?

« Cela peut être pratique pour certains ; il est clair que c'est compliqué car c'est petit , et donc pas très facile à manipuler ».

Ça n'est pas adapté aux projets qui nécessitent beaucoup de rushes. Un tournage nécessitant des archives n'est pas adapté.

La rédactrice en chef ajoute que ça contribue à l'idée de pouvoir être réactif à l'actu. Sachant que c'est très demandé par ceux qui nous regardent : on le voit clairement avec les audiences. Et puis, il y a des sujets plus « numerico compatibles » que d'autres.

En tous cas, ce qui doit rester notre objectif prioritaire est d'être présents sur l'actu. Et ce qui reste nos fondamentaux est que l'info doit être vérifiée et crédible.

Ce qui a le mieux marché (à la date de l'instance) est le drame de Blénod et l'incendie de l'église de Montenach.

Le sujet de la validation à distance par des RCA en télétravail est évoqué : c'est moins évident que pour la validation d'un article, car ça nécessite un échange.

Évoqué aussi, le stress et l'inquiétude que l'exercice peut générer : la directrice régionale rappelle, afin de rassurer, qu'il n'y a pas d'obligation de résultat. Et que donc, « même s'il y a une envie naturelle de bien faire, il ne faut pas se mettre une pression forte ».

Enfin, il y a le fait que nous sommes déjà à un mois de la fin de cette expérimentation. Les élus demandent ce que ça va permettre d'évaluer, au final.

Une chose est sûre : le niveau de stress n'est pas le même selon que l'utilisateur est un JRI ou bien un rédacteur qui n'a jamais tourné. Et globalement, tous les salariés qui se sont lancés dans cette aventure ne partent pas du même niveau.

Une leçon est qu'un sujet pour lequel l'équipe n'aurait pas fait de paris sur le sujet peut parfois générer des surprises.

Point 2 : Budget et potentiels alloués

Ce point fait suite à un CODIR au sein duquel un focus a été fait pour la suite de l'année.

Le problème rencontré dans le Grand Est est la nécessité de devoir économiser 7,9 ETP sur la grande région. Il y a donc besoin de réorienter certaines choses.

L'un des sujets exposés est la nécessité, nous dit-on, que davantage de journalistes de Nancy aillent travailler de temps en temps à Metz, afin de limiter le recours aux salariés en CDD.

Les élus mettent alors en avant l'impact du risque routier.

La direction répond à cela qu'une solution possible est que les salariés en question restent 2 jours sur place, avec un découcher. Elle ajoute que c'est ce qu'il se passe avec Reims pour se rendre à Charleville, ou avec Strasbourg pour se rendre à Mulhouse.

Autre sujet, celui de la fréquence des week-end ! Le rythme d'un week-end travaillé par mois par salarié ne suffit pas pour assurer l'ensemble des week-ends sans avoir recours à des salariés en CDD. La direction annonce donc qu'il va plutôt falloir être à un week-end travaillé tous les 3 week-ends. Les

élus s'étonnent qu'avec 60 journalistes à la rédaction, nous n'arrivions pas à assurer tous les week-ends avec un week-end par mois par salarié. Ce nouveau rythme se mettra en place progressivement, forcément après 4 semaines (puisque le principe de l'info à 4 semaines via le « présences/absences » est maintenu), et après le temps de l'été.

Peut-être que l'explication est que certains font moins de week-ends que d'autres. Y a-t-il des données là dessus ? La direction répond « oui ». Les élus souhaitent disposer d'une clarification sur cela.

Des économies sont aussi attendues sur les achats de matériel. Par exemple les cartes SD ou les casques audio. En Lorraine, 14 cartes ont dû être achetées depuis décembre (à 59€ l'unité) : cela fait 2 par mois, et le chef de centre estime que c'est trop !

Dans le même esprit, il s'agit aussi de limiter le nombre de licences Microsoft 365, alors qu'il semble que, dans l'entreprise, un millier de licences seraient payées et non utilisées.

Sur les ETP, conformément aux prévisions, le début d'année a été assez consommateur en ETP, notamment en raison des élections municipales (alors qu'il n'y avait pas de budget spécifique cette année).

Point 3 : Point d'étape concernant les ateliers au service organisation

Le travail engagé concernant la méthode pour la réservation des CDD porte ses fruits : la direction nous dit que les assistantes sont moins en stress par rapport à cela. Et que ces réservations vont être anticipées pour la période estivale.

Il est bien identifié que les assistantes ont besoin des motifs de contrats pour pouvoir les générer, et que ce n'est pas toujours évident.

Le process pour les congés courts apporte aussi des améliorations, même si certains salariés ne l'ont pas encore intégré. Il est bien rappelé que les demandes doivent être exprimées au plus tard le mercredi précédent la semaine visée.

De même, un focus a été posé par rapport à la saisie des RIA, afin que les salariés soient plus autonomes.

Le relevé du suivi des jours fériés et week-end travaillés fonctionne assez bien.

Le prochain atelier est prévu avant la fin juin.

Point 4 : Point sur les service des scriptes

Quel premier retour sur l'organisation du travail depuis la mise en place du pôle infos ? Une première chose a été la modification de la disposition des bureaux.

Un travail est en cours sur le séquençage de la conférence de rédaction. L'idée est de ne plus commencer par le débrief de la veille (alors que tous n'ont pas forcément regardé, et que ceux qui sont concernés ne sont pas forcément là). L'objectif est de pouvoir débiter par ce qui fait l'actu le jour J pour le linéaire et pour le numérique. Et d'avoir toutes les infos échangées avec les scriptes, afin que

l'ensemble soit connu. Et que la forme soit évoquée en temps réel, afin qu'il n'y ait pas besoin d'attendre la fin de la conférence pour le faire.

Désormais, les scriptes viennent à la conférence en même temps que les autres salariés : cela est déjà en place, et ça ne changera pas avec l'évolution du séquençement. Et aucun changement n'est prévu dans la répartition des activités à la rentrée.

Point 5 : Perspectives pour la rentrée

2 ateliers ont été menés : un au mois d'avril, et un début mai.

Une réunion a eu lieu le 19 mai à Metz pour faire un bilan de cette saison.

Lors de cette réunion, le projet éditorial initial a été rappelé : il était prévu qu'il y ait un sujet « rebond sur l'actu » et un autre qui soit une « rencontre avec un acteur du territoire ». Il a été constaté qu'il avait été difficile de respecter cela.

Pour la rentrée, il est donc envisagé qu'il y ait davantage d'entrées, et des éléments plus courts. Il y a aussi besoin qu'il y ait une meilleure organisation, avec davantage de rétro planning. Constaté aussi : les équipes de Metz sont un peu à part concernant le numérique.

Une autre réunion a eu lieu le 21 mai à Nancy, associant les BEX. L'idée principale qui est ressortie a été le besoin de consolider les éditions, alors qu'il y a un dévissage significatif des audiences. Il y a besoin aussi de simplifier la planification pour mieux rationaliser.

Il est donc envisagé de prévoir :

- 3 dossiers par semaine, type « choix d'ici » (même si l'appellation changera sûrement), avec des sujets de fonds émanant de la rédaction
- le maintien du dossier Grand Est (« la quadrature de l'Est ») mutualisé entre les 3 antennes.
- la réintroduction de « l'actu décalée », 4 fois par semaine, afin de tourner la veille et de pouvoir livrer du frais pour le lendemain ; l'idée est qu'il y ait suffisamment d'anticipation sur le planning, afin que l'équipe puisse arriver avec ses propres idées.
- 4 autres équipes pour l'actu.

Concernant le feuilleton, il avait été évoqué le 21 mai l'hypothèse de sa disparition, mais lors de cette instance de proximité du 27 mai, il nous est dit que ces feuilletons pourraient finalement être maintenus. Mais avec des formats plus courts que les actuels (qui peuvent aller jusqu'à 4'30/5', ce qui est beaucoup trop long par rapport au rythme du journal). Il ne faut pas qu'ils dépassent 3 à 3'30. Et que les « vu d'ici » ne dépassent pas 4'.

Et concernant les pages « sport » et « culture », des évolutions sont possibles.

L'idée de pouvoir tenir plusieurs ateliers thématiques pour préparer la rentrée a été proposée :

- sur l'offre de la locale « c'est bien ici », avec Christophe Deleau
- sur le traitement des faits divers, avec Céline Tognazzi
- sur les « dossiers », avec Thierry Gelhaye
- sur le transfrontalier
- sur le traitement de la politique
- sur le sport
- sur la culture

- sur le numérique
- sur les pages spéciales

S'agit-il de remises en question ? Pas forcément ! C'est juste le fait d'y réfléchir et de pouvoir en discuter : « il est sain de pouvoir se poser des questions ».

Il est identifié de pouvoir se recentrer sur un même traitement de l'actu régionale, alors que ça peut avoir tendance aujourd'hui à varier selon les jours, selon qui est aux manettes. Le fort turn over que nous vivons dans l'encadrement y contribue forcément.

Parmi les sujets importants, il y a donc aussi celui sur la consolidation de l'équipe d'encadrement, dans un contexte où cela fait plus d'un an et demi qu'un poste de RCA est vacant.

Un CDD est en formation durant ce mois de juin.

Concernant un autre CDD, la direction régionale souhaitait une immersion en Lorraine : mais Paris souhaite finalement que celle-ci se fasse dans une autre antenne que celle visée. Et ce CDD qui a candidaté en Lorraine viendra ensuite ponctuellement, après cette période.

Point 6 : Point sur les programmes

La réduction du budget du réseau va forcément impacter les programmes.

Premier impact : la réduction du nombre de formats d'émissions culinaires (qui sont aujourd'hui au nombre de 7), et notamment la fin de « c'est succulent ».

Le rdv culinaire sera donc désormais « terres gourmandes » (existante en Rhône Alpes), sachant que des personnels techniques du Grand Est pourront tout de même apporter leurs contributions de temps en temps à sa fabrication. Sur combien d'émissions ? On ne sait pas encore.

En revanche, nous allons conserver Cosy (qui fonctionne très bien, notamment sur le numérique, puisque dans le top 10 des replay, avec près d'un million de replay).

Peut-être y aura t'il une réduction du nombre de numéros : on n'en ferait plus que 16 à 18...au lieu de 20 aujourd'hui par an.

Sinon, « Destin Lorrain » continue, tout comme les « Dimanches en Politique » (y compris la version Grand Est, toujours tournée à Nancy).

Un sujet sur lequel les choses ne sont pas encore définies, c'est « enquête de régions ». Ça va sûrement bouger, mais dans quel sens ? Peut-être désormais par plaques...

Les élus rappellent l'effet répulsif lorsque les contenus viennent d'ailleurs. On le constate sur les audiences mais aussi en cas « d'autres contenus » sur les pages Facebook (même si ça ne suscite pas pour autant de vagues de désabonnements).

Concernant le sport, France TV a toujours en région les droits de la coupe de France de foot jusqu'au 8ème tour. Ensuite, c'est le national qui gère.

Il est donc encore possible de rééditer des couvertures telles que le match Sarreguemines / ASNL cette saison.

La principale difficulté est qu'il y a toujours un temps assez restreint pour pouvoir s'organiser une fois l'affiche connue.

La direction confirme en tous cas qu'il y a toujours cette volonté de faire en priorité avec les moyens internes.

Concernant la PAE du Livre sur la Place, il avait été constaté lors de l'édition 2025 que, malgré l'investissement des équipes et la qualité du contenu mis à l'antenne, l'audience était restée très moyenne.

Cette année, il n'y aura donc pas d'émission spéciale. Il y aura tout de même des invités, des directs, dans des pages spéciales dans les journaux...et on sera aussi davantage sur le numérique.

Enfin, seront prévues aussi des opérations lors de la venue du pape en Moselle et pour la Saint Nicolas.

Point 7 : Le streaming first

La direction nous dit que cela nous concerne encore assez peu, au niveau de nos organisations. Cela n'empêche pas d'être en fer de lance sur des initiatives telles que l'expérimentation sur les vidéos verticales.

Est prévue aussi la mise à disposition de contenus d'actu sur YouTube au plus tard 36 heures après les diffusions.

Globalement, cette approche signifiera un changement complet de nos habitudes de travail.

Une organisation sera à envisager pour renforcer les tâches des CEN (qui seront plus importantes dans les prochains mois).

Aujourd'hui, sur l'ensemble des 3 antennes, il y a 4 CEN. L'idée de pouvoir monter à 5 ou 6 paraît indispensable, grâce à des reconversions.

Avec le développement prévu de l'assistant de fabrication Overdrive, en cours à Reims, on apprend que des TEVA vont effectuer une immersion à Lille, en vue d'une éventuelle reconversion vers le métier de CEN.

Point 8 : Le sujet overdrive

Le sujet est d'actualité à Reims, pour après les vacances d'été.

Nancy, ce ne sera qu'après : pas avant début 2027, et sera en parallèle avec Rennes.

Y a t'il un premier bilan de l'expérience de Poitiers ? Oui, sur le volet « déploiement » mais pas encore par rapport aux métiers.

Les élus ont fait remonter un problème soulevé à Poitiers, par rapport aux TEVA et à l'exercice des UCC : notamment celle de l'activité de graphiste (sachant qu'il n'y a pas d'infographiste à Poitiers, et que tout est fait par les TEVA via les UCC) et pour celle de la mise en image.

Point 9 : Point emploi

Poste de responsable d'édition :

Il a finalement été décidé de proposer une mission, avec détachement, jusqu'à la fin de l'année. La publication de cette mission a été effectuée mardi 25 mai dernier, et cette mission a été confiée à un salarié titulaire de la rédaction.

Poste de technicien informatique :

Il était encore en consultation au moment de l'instance. Et l'était jusqu'au 4 juin dernier.

Poste de RCA :

Comme évoqué dans un point précédent, le candidat ayant candidaté à Nancy effectuera une immersion dans une autre antenne, et pourra être sollicité après, au coup par coup.

Et un 2ème CDD (qui, lui, n'a pas candidaté à Nancy) va aussi être formé et effectuer une immersion.

Poste de Bar le Duc :

La mobilité devrait être confirmée suite au détachement, lors du comité emploi du mois de juin.

-Enfin, l'arrivée de 2 alternants est prévue : un au service informatique et un comme journaliste numérique.

Prochaine réunion le 29 juin

Vos élus :

Catherine Reggianini, Hervé Marchetti,
Sophie Bartholmé et Bruno Demange

